



Notre engagement éco-responsable avec nos fournisseurs 2030

Follow The Camino

Follow The Camino est profondément engagé à mener toutes ses activités dans le respect de l'environnement. Conformément à l'Accord de Paris, l'entreprise s'efforce de réduire ses émissions de CO2 de 50 % d'ici 2030.

À partir de 2025, Follow The Camino adoptera les étapes suivantes lors de la sélection de ses fournisseurs afin de nous aider à atteindre ou dépasser nos objectifs environnementaux. Les fournisseurs alignés sur notre vision contribueront non seulement à un avenir plus durable, mais gagneront également en reconnaissance et en confiance sur un marché de plus en plus soucieux de l'environnement, en démontrant leur engagement envers des pratiques responsables.

Nous sommes impatients de renforcer nos partenariats sur le chemin vers un avenir plus durable.


Umberto Di Venosa

CEO

Critères de sélection des fournisseurs

Les hébergements partenaires doivent avoir :			
	2025	2028	2030
Un plan d'action développement durable conforme à l'Accord de Paris	15%	30%	60%
Un label de durabilité reconnu	5%	25%	50%

Les services de transport doivent avoir :			
	2025	2028	2030
Utilisation de véhicules électriques pour le transfert de bagages dans leur flotte	25%	50%	80%
Un plan d'action développement durable conforme à l'Accord de Paris	15%	30%	60%